

Le 31 août 2015,

Présentation du dispositif de scolarisation des élèves issus de familles itinérantes et de voyageurs au collège Alain Fournier à Orléans dans le Loiret.

La durée d'expérimentation et de mise au point du dispositif

Le dispositif d'accompagnement des élèves issus de familles itinérantes et de voyageurs (EFIV) au collège Alain Fournier a été mis en place à partir du printemps 2012.

Il a évolué et s'est amélioré au fil des années scolaires et de l'expérience acquise.

Le projet a été initié au départ par un formateur du CASNAV qui l'a coordonné jusqu'à présent.

Le public

Le dispositif est destiné aux EFIV en âge d'aller au collège, scolarisés au Centre national d'enseignement à distance (CNED), et résidant sur le terrain des gens du voyage d'Orléans-La Source (Loiret).

Les partenaires associés

Le dispositif a été mis en œuvre dans le cadre d'une convention signée entre la Direction départementale des services de l'Éducation nationale (DSDEN) dans le Loiret, le CNED et le collège Alain Fournier, autorisant l'inscription des EFIV à la fois au CNED et au collège.

Il associe neuf partenaires :

- le Centre académique pour la scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés et des élèves issus de familles itinérantes et de voyageurs (CASNAV) d'Orléans -Tours ;
- l'Association de la fondation étudiante pour la ville (AFEV) ;
- l'Association départementale « actions pour les gens du voyage » (ADAGV) ;
- le CNED ;
- l'équipe de scolarisation des EFIV dans le premier degré dans le Loiret ;
- la DSDEN dans le Loiret ;
- le collège Alain Fournier à Orléans-La Source ;
- le Conseiller académique à la recherche, au développement, à l'innovation et aux expérimentations (CARDIE) du rectorat d'Orléans-Tours, qui a reconnu, en 2012-2013 et en 2014-2015, le dispositif mis en place au collège Alain Fournier comme un « projet innovant » dans le cadre de l'article n° 34 de la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école du 23 avril 2005 ;
- la communauté d'agglomération Orléans-Val de Loire (AggIO).

Les différentes formes d'accompagnement des élèves

Le dispositif a pris trois formes principales jusqu'à présent :

- un accompagnement personnalisé des EFIV et de leurs parents, deux heures par semaine, dans les caravanes par des étudiant(e)s bénévoles recruté(e)s par l'AFEV et formé(e)s une demi-journée chaque année par le CASNAV ;
- un soutien scolaire adapté aux besoins de ces élèves mis en place au collège Alain Fournier, trois heures par semaine, d'octobre à mai ;
- des inclusions complémentaires partielles des EFIV en classes ordinaires au collège à partir de l'année scolaire 2014-2015.

Les objectifs du dispositif

Le dispositif d'accompagnement des EFIV à Orléans a six objectifs.

1. Permettre aux EFIV inscrits au CNED :
 - d'apprendre à gérer leur travail par correspondance avec davantage d'autonomie ;
 - d'améliorer leur maîtrise des apprentissages fondamentaux dans le cadre de cours de soutien adaptés à leurs besoins ;
 - de découvrir la scolarité au collège et aller à la rencontre des élèves du quartier en intégrant quelques cours en classes ordinaires dans toutes les matières où cela semble envisageable ;
 - de donner envie aux élèves de fréquenter au maximum le collège, et à long terme, de s'inscrire à plein temps dans celui-ci.
2. Permettre aux familles du voyage de mieux accompagner la scolarité de leurs enfants en les associant davantage à la gestion de leur travail par correspondance, et en les faisant réfléchir sur leur choix de les inscrire au CNED, ainsi que sur les difficultés que ce choix est susceptible d'entraîner.
3. Favoriser la mixité sociale entre les EFIV et les élèves issus de familles sédentaires.
4. Changer l'image que les parents des EFIV se font du collège, en leur montrant que celui-ci peut faire progresser leurs enfants, et changer l'image que les acteurs du collège (élèves, professeurs) se font parfois des « gens dits du voyage », en leur montrant que les EFIV ont souvent davantage de compétences scolaires que l'on a souvent tendance à l'imaginer, sont susceptibles de progresser et de s'intégrer dans l'établissement.
5. Concourir à la prévention de l'illettrisme à partir de l'âge de seize ans parmi les EFIV.
6. Transmettre l'expérience acquise dans le traitement des difficultés de maîtrise de la lecture et de maîtrise de la langue écrite des EFIV à tous les membres de l'équipe enseignante pour leur permettre de mieux prendre en charge tous les élèves rencontrant des difficultés similaires.

Les modalités d'accompagnement des élèves dans les caravanes

Les étudiant(e)s recruté(e)s par l'AFEV, qui confirment leur volonté d'accompagner les élèves à l'issue de la formation qui leur est proposée, sont présenté(e)s aux parents dans le cadre d'entretiens individuels par l'ADAGV ou l'équipe de scolarisation des EFIV dans le premier degré, dont la coordinatrice travaille sur le terrain des gens du voyage d'Orléans-La Source..

Les étudiant(e)s interviennent deux heures par semaine dans les caravanes.

Les parents doivent autoriser la venue des étudiant(e)s selon un calendrier établi d'un commun accord avec eux.

Ils doivent s'engager à faire en sorte que leur(s) enfant(s) participe(nt) aux séances prévues et à prévenir les étudiants en cas d'empêchement.

La présence d'un adulte au moins au cours de chaque séance est requise.

Les EFIV ne peuvent pas être accompagnés dans les caravanes sans s'engager à participer au minimum, et de façon régulière, aux cours de soutien qui leur sont destinés au collège.

Les étudiant(e)s bénévoles ne sont pas des professeurs et ne sont en aucune façon chargés de donner des cours aux élèves.

L'intervention des étudiant(e)s peut porter sur les points suivants :

- la nécessité de prévoir un espace de travail dans la caravane et de fournir aux élèves le matériel scolaire dont ils ont besoin ;
- la présentation des cours du CNED, de leurs différents supports, et de leur fonctionnement (nécessité de lire les cours, d'apprendre les leçons, de faire les exercices en autocorrection, puis de préparer les devoirs à envoyer) ;
- la nécessité de ranger les cours et les devoirs dans un lieu approprié, et le cas échéant, au sein de pochettes en carton de différentes couleurs ;
- la nécessité de prévoir des séquences régulières de travail ;
- la planification hebdomadaire du travail à effectuer ;
- la lecture à voix haute des consignes et l'aide à la compréhension, le cas échéant, des textes figurant dans les cours du CNED ;
- la sensibilisation des EFIV à la culture écrite au travers de lectures à haute voix ;
- l'incitation à la découverte de leur environnement et à la mixité sociale au travers de jeux et de sorties éventuelles organisées en coordination entre l'AFEV et le centre de loisirs de l'ADAGV (tournoi de football, par exemple, entre les EFIV et d'autres adolescents du quartier) ;
- la liaison, en cas de besoin, entre l'élève, la famille, l'ADAGV, l'équipe de scolarisation des EFIV présente sur le terrain des gens du voyage et l'équipe du collège.

Les étudiant(e)s sont encadrés.

- Ils peuvent faire part de leurs difficultés éventuelles aux membres de l'ADAGV et à l'équipe de scolarisation des EFIV présents sur le terrain (un cahier de liaison a été institué pour faciliter les échanges).
- Les étudiant(e)s sont régulièrement suivi(e) par un « référent AFEV » (un volontaire en service civique). Ce dernier intervient auprès des familles pour faire le point et faire évoluer l'accompagnement en cas de besoin ; il est amené à travailler en collaboration avec les animateurs du centre de loisirs du terrain des gens du voyage d'Orléans-La Source, qui est géré par l'ADAGV, et participe aux réunions organisées, deux ou trois fois par année scolaire, par les divers partenaires impliqués dans le projet.

Les modalités de soutien et de scolarité au collège Alain Fournier

La scolarité des EFIV au collège Alain Fournier revêt deux actions principales.

1. Des cours de soutien pédagogique adaptés aux besoins des élèves.

- ✓ Vingt séances de trois heures chacune, représentant 60 heures de cours au total par année scolaire, sont organisées d'octobre à mai. Elles sont effectuées au moyen d'heures d'accompagnement éducatif financées par la DSDEN du Loiret.
- ✓ Les cours ont d'abord eu lieu le mercredi matin. Puis il a été décidé de les mettre en place le mardi après-midi, de 13 h 30 à 16 h 30, à partir de l'année scolaire 2014-2015, pour faciliter l'assiduité des élèves (certains d'entre eux, en effet, avaient du mal à se lever le mercredi matin).
- ✓ Les cours de soutien ont été assurés jusqu'à présent par un instituteur, formateur au CASNAV, qui est intervenu dans le cadre d'une activité complémentaire, indépendante de ses missions au CASNAV, et rémunérée en heures d'accompagnement éducatif.
- ✓ Les cours de soutien s'articulent autour de deux objectifs fondamentaux, qui sont traités au cours de chaque séance, et d'un troisième objectif qui n'est traité qu'à partir du retour des vacances d'hiver.
 - Un : aider les élèves à mieux comprendre les cours du CNED en français et en mathématiques et à effectuer le travail que celui-ci leur demande dans les manuels de cours.
 - Deux : améliorer leur maîtrise de la lecture, de la compréhension écrite, de l'expression écrite et des compétences fondamentales en mathématiques, dans le cadre d'une démarche pédagogique indépendante des cours du CNED, à partir de l'identification des besoins des élèves (la nécessité est vite apparue, en effet, de traiter certaines compétences avec une approche pédagogique différente de celle du CNED pour faciliter leur acquisition).
 - Trois : leur permettre de préparer, à partir du mois de mars, l'attestation scolaire de sécurité routière (ASSR) au niveau 1 et au niveau 2, qui motive les élèves pour venir au collège.
- ✓ Les activités proposées comprennent des activités orales collectives, sur des thèmes communs, pour créer une vie de classe, et des activités individuelles différenciées, pour répondre aux besoins des élèves. Elles sont variées pour entretenir et renouveler leur intérêt. Voici par exemple, leur emploi du temps en mars et avril 2015 jusqu'à la passation de l'ASSR.

Heures	Activités
13 h 30 à 13 h 35	Accueil
13 h 35 à 14 h 05	Français sur les cours du CNED
14 h 05 à 14 h 30	Français à partir des activités du formateur
14 h 30 à 14 h 40	Narration de contes à haute voix
14 h 40 à 15 h 05	Préparation de l'ASSR
15 h 05 à 15 h 20	Récréation

15 h 20 à 15 h 35	Calcul mental
15 h 35 à 16 h 05	Mathématiques sur les cours du CNED
16 h 05 à 16 h 30	Mathématiques sur ordinateur

- ✓ Les cours de soutien démarrent en deux fois chaque année : une première séance est proposée aux nouveaux élèves pour pouvoir effectuer des évaluations de leurs compétences scolaires initiales (elle est précédée d'une visite du collège, la veille ou l'avant-veille par les élèves et leurs parents) ; la deuxième séance intègre à la fois les nouveaux et les anciens élèves.
- ✓ Lorsque de nouveaux élèves arrivent en cours d'année scolaire, des évaluations de leurs compétences scolaires sont organisées en marge des cours de soutien sur un créneau horaire différent.

2. Des inclusions en classes ordinaires

La mise en place, en 2014-2015, d'inclusions des EFIV en classes ordinaires, complémentaires aux cours de soutien, a été facilitée au moyen de la présentation du dispositif, à toute l'équipe du collège, lors de la journée de prérentrée, par les principaux porteurs du projet.

Des inclusions ont été proposées, à la suite de cette réunion, aux élèves lecteurs et scripteurs, dans les disciplines suivantes : anglais, arts plastiques, éducation musicale, français, mathématiques et sciences physiques, ainsi qu'au centre de documentation et d'information (CDI). Elles ont fait l'objet, dès le mois de novembre, de plusieurs tentatives, en arts plastiques et en éducation musicale en particulier, qui n'ont pas abouti.

Les inclusions n'ont démarré réellement qu'en janvier 2015, en français exclusivement, à la demande des parents qui ont privilégié cette seule matière. Elles se sont poursuivies jusqu'en mai.

Elles ont eu lieu dans une classe de sixième, en demi-groupe, lorsqu'une partie des élèves travaillait avec le professeur de français, et l'autre avec le professeur documentaliste au CDI.

Aucun EFIV n'est venu seul dans un cours en classe ordinaires : ils étaient toujours deux ou trois ensemble.

Ils ont été accompagnés, lors des toutes premières séances, par la coordinatrice départementale de la scolarisation des EFIV dans le premier degré.

La fréquentation du dispositif

Le nombre d'élèves suivis a augmenté peu à peu d'année en année, puis s'est stabilisé.

Le dispositif a démarré avec deux élèves au printemps 2012. Il a permis d'accompagner (dans les caravanes) et de scolariser huit élèves en 2013-2014 et neuf élèves en 2014-2015. Ils représentaient un quart des EFIV en âge d'aller au collège et inscrits au CNED résidant sur le terrain des gens du voyage d'Orléans-La Source.

Le profil des élèves a lui aussi évolué au fil du temps : le dispositif a accueilli moins d'élèves totalement non lecteurs ou très peu lecteurs en 2013-2014 et en 2014-2015 qu'en 2012 et en 2012-2013.

Les facteurs de succès du dispositif

Plusieurs facteurs ont contribué à l'amélioration et à la montée en puissance progressive du dispositif.

- l'importance et la qualité du travail mené en commun par les divers partenaires impliqués dans le projet ;
- l'investissement de l'assistante sociale de l'ADAGV pour aider les familles à effectuer toutes les démarches administratives nécessaires - rédaction des fiches d'inscription au collège, souscription des assurances scolaires, résolution de certains problèmes de transport -, alors que ce travail n'entrait pas dans ses missions ;
- la motivation de la plupart des étudiant(e)s bénévoles pour accompagner les EFIV dans les caravanes : ces étudiant(e)s ont souvent témoigné de la richesse que cette expérience leur avait permis de vivre ;
- la participation, en 2013-2014, d'un professeur des écoles aux premiers cours de soutien, dans le cadre des activités pédagogiques complémentaires destinées à faciliter la liaison CM2/6ème, afin de favoriser l'intégration dans le dispositif d'EFIV qu'elle suivait au CM2 l'année précédente ;
- la recherche pédagogique menée par l'instituteur formateur au CASNAV en charge des cours de soutien, pour mieux répondre aux besoins des élèves et faciliter leur entrée dans la langue écrite, et l'aide qu'il a reçue à cette fin par plusieurs personnes (membres de l'équipe de scolarisation des EFIV dans le premier degré ; conseillère pédagogique) ;
- la réalisation chaque année par le CASNAV de formations d'une demi-journée destinées aux étudiant(e)s de l'AFEV, ainsi que d'une animation pédagogique sur la connaissance et la scolarisation des EFIV, en novembre 2014, destinée aux professeurs du collège ;
- l'implication croissante de l'équipe du collège au fil des années ;
- la reconnaissance du dispositif par le CARDIE, qui a permis au collège de recevoir quelques heures supplémentaires effectives pour rémunérer des réunions ou des initiatives de coordination ;
- l'attention portée au projet et à l'évolution du dispositif par Monsieur le DASEN du Loiret, Madame l'IA adjointe au DASEN et Madame l'IEN adjointe au DASEN.

Les difficultés rencontrées

Le dispositif a rencontré quatre difficultés

- Une partie des élèves manque d'assiduité scolaire. Le taux de présence des EFIV d'octobre à mai varie, à titre indicatif, de 40 à 90 % (il a été inférieur à 40 % dans le cas de deux élèves, en 2014-2015, qui n'ont fait preuve d'aucune motivation réelle, venaient au cours de soutien sans aucun matériel scolaire et sans leurs cours du CNED, ne travaillaient pas et perturbaient sérieusement la classe, malgré plusieurs alertes données à leurs parents).
 - ✓ La fréquentation irrégulière des cours d'une partie des élèves a compromis leurs apprentissages, alors que les élèves qui sont venus régulièrement, au contraire, ont réalisé des progrès sensibles.

- ✓ Elle est liée à la présence, sur le terrain des gens du voyage, d'adolescents inscrits au CNED, qui n'ont pas souhaité participer au dispositif et ne prennent pas du tout au sérieux leur scolarité.
- ✓ Les élèves inscrits au CNED donnent l'impression de se démotiver - et de perdre peu à peu leurs acquis - d'année en année : ils travaillent au cours de leur première année d'inscription au CNED, lorsqu'ils sortent de CM2 en classes ordinaires (dans la limite de leurs possibilités et proportionnellement à l'attention portée à leur scolarité par leurs parents) ; puis ils travaillent moins et plus irrégulièrement au cours de la deuxième année ; et ils finissent par décrocher au cours de la troisième année.
- La durée annuelle des cours de soutien (60 heures) est très brève au regard des besoins des élèves : il représente l'équivalent de deux semaines et demie de classe en élémentaire et oblige à centrer les activités pédagogiques, menées en complément du travail sur les cours du CNED, sur des objectifs circonscrits et précis : enseignement de stratégies explicites de compréhension écrite des textes et apprentissage des tables de multiplication en 2014-2015 par exemple.
- La plupart des élèves ont pâti, en 2014-2015, d'erreurs d'orientation dans les niveaux des cours du CNED auxquels ils étaient inscrits : les cours étaient, le plus souvent, trop difficiles pour eux, mais parfois aussi trop faciles. Il est à noter aussi que plusieurs élèves étaient inscrits, en 2013-2014, à des cours de l'enseignement général adapté, alors qu'ils n'avaient jamais fait l'objet d'une décision d'orientation en SEGPA.
- Les EFIV sont très loin d'avoir exploité, en 2014-2015, toutes les possibilités d'inclusions en classes ordinaires qui leur ont été proposées : cela a déconcerté une partie des professeurs du collège qui leur avaient ouvert les portes de leur classe.
- Deux ou trois étudiant(e)s ont abandonné, chaque année, au milieu de l'hiver, l'accompagnement des EFIV dans les caravanes, et quelques élèves ont été amenés à changer d'étudiant(e)s en cours d'année scolaire.

Les évolutions d'ores et déjà engagées ou attendues en 2015-2016

Trois évolutions importantes du dispositif en 2015-2016 ont été annoncées et/ou décidées en mai et juin 2015, par les partenaires du projet, et la première a déjà été mise en œuvre.

- L'instituteur formateur au CASNAV en charge des cours de soutien a préparé des préconisations argumentées d'orientation dans les nouveaux cours du CNED - qui seront mis en place en 2015-2016 -, en faveur des élèves qu'il a suivis en 2014-2015 au collège : ces préconisations ont été transmises aux familles, pour qu'elles puissent les joindre au dossier d'inscription de leur(s) enfant(s) au CNED en 2015-2016, ainsi qu'aux services du CNED.
- Les cours de soutien aux EFIV seront assurés, en 2015-2016, par le professeur de lettres qui a scolarisé régulièrement un groupe d'EFIV en classe ordinaire de français en 2014-2015.
 - ✓ L'enseignante sera accompagnée et suivie, sur un plan pédagogique, par le formateur du CASNAV qui a effectué ces cours jusqu'à présent.
 - ✓ Celui-ci a pris en charge ces cours, au départ, parce qu'aucun professeur du collège n'était volontaire pour le faire. Mais l'un des principaux objectifs des porteurs du projet initial était de

donner envie à l'équipe du collège de scolariser les EFIV et d'assurer ces cours de soutien. Ils considèrent que cet objectif est désormais atteint.

- L'équipe de l'AFEV en région Centre-Val de Loire est contrainte, pour des raisons financières, de concentrer et de redéployer la plupart de ses activités dans les villes de Blois et de Tours en 2015-2016. Elle ne pourra plus recruter et encadrer d'étudiant(es) bénévoles en 2015-2016 pour accompagner les EFIV dans les caravanes.

Plusieurs hypothèses sont envisagées - et à l'étude - pour faire face à cette évolution que les partenaires du projet regrettent vivement.

- Recourir à de nouveaux bénévoles qui pourraient peut-être, mais cela semble très incertain, être encadrés par l'ADAGV, si l'association a la possibilité de recruter un volontaire en service civique à cette fin.
- Apporter une aide accrue aux EFIV dans la gestion de leur travail par correspondance au collège plutôt que dans les caravanes :
 - ✓ en mettant en place à cette fin une convention avec Monsieur le Directeur du site de l'ESPE à Orléans, pour que des étudiants en cours de formation aux métiers de l'enseignement puissent accompagner les EFIV ;
 - ✓ en mettant à la disposition du projet à temps partiel, un ou deux professeurs sans affectation à plein temps, en raison du faible volume d'heures de cours qu'ils doivent effectuer dans leur discipline (cas de certains professeurs d'arabe dans l'académie d'Orléans-Tours par exemple), afin de leur permettre de compléter leur durée hebdomadaire de service, sous réserve de leur accord préalable, de leur donner une formation préalable à cette fin qui serait animée par le CASNAV et de les encadrer.

Le dispositif pourrait également évoluer, à l'avenir, vers des inclusions accrues des EFIV en classes ordinaires, dans la perspective des doubles inscriptions que le ministère de l'éducation nationale souhaite promouvoir et développer avec le CNED, en offrant la possibilité aux EFIV de suivre des cours dans certaines matières au collège et des cours dans d'autres matières au CNED.

Les personnes susceptibles d'être mobilisées pour accompagner les EFIV à l'avenir - étudiant(e)s de l'ESPE, professeurs sans affectation à temps plein - pourraient, dans cette hypothèse, de préférence, participer à des cours en co-intervention en classes ordinaires, pour faciliter l'inclusion des EFIV.